

Notes personnelles :

Adresses utiles :

POINTS D'ACCÈS AU DROIT

22 rue du Breuil – 70000 Vesoul
Tél. 03 84 75 80 49

Horaires d'ouverture (sans rendez-vous)

Mercredi	8h30 à 12h	13h30 à 17h
Judi	8h30 à 12h	13h30 à 17h
Vendredi	8h30 à 12h	13h30 à 17h

12 rue Anatole France – 70200 Lure
Tél. 03 84 30 33 36

Horaires d'ouverture (sans rendez-vous)

Mardi	9h à 12h	13h30 à 16h30
2e et 3e Mercredi	9h à 12h	13h30 à 16h30

60,avenue de la République- 70200 Lure
Tél. 06 41 17 19 00

Horaires d'ouverture (sans rendez-vous)

Mercredi	9h à 12h	13h30 à 16h30
----------	----------	---------------

2,rue de Lorraine– 70100 Gray
Tél. 03 84 32 41 29

Horaires d'ouverture (sans rendez-vous)

1 ^{er} et 4 ^{ème} Mardi	9h30 à 12h	13h30 à 16h30
---	------------	---------------

Place de la Baille – 70300 Luxeuil-les-Bains
03 84 40 63 59

Horaires d'ouverture (sans rendez-vous)

1er Lundi	9h à 12h	13h à 16h
-----------	----------	-----------

45 rue du Général de Gaulle – 70400 Héricourt
Tél. 03 84 36 67 70

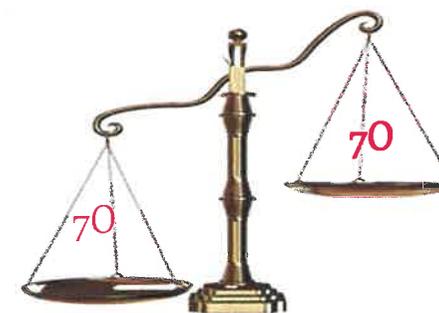
Horaires d'ouverture (sans rendez-vous)

1er et 4e
Mercredi du mois

9h à 12h

13h30 à 16h30

**CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACCES
AU DROIT DE LA HAUTE-SAÔNE**



Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Saône

Besoin d'une information juridique, d'un conseil relatif à une procédure ?
Des professionnels du droit vous répondent !

Site internet hébergé par le site de la préfecture :
(dans le volet 'politiques publiques'
→ 'sécurité et protection des personnes')

www.haute-saone.gouv.fr



INFORMATION SUR VOS DROITS

- vous avez un problème d'ordre familial (séparation, succession, enfants, personne âgée...)
- vous désirez connaître vos droits et obligations en tant que locataire ou propriétaire
- vous rencontrez des soucis avec un organisme de crédits, une société de démarchage à domicile...
- vous êtes en conflit avec votre voisin, un commerçant, un artisan, votre employeur, une administration...
- vous êtes confrontés à une situation de violence, de discrimination.

ORIENTATION

- consultation juridique gratuite auprès d'un avocat, d'un huissier ou d'un notaire
- orientation vers une association, une administration, les conciliateurs de justice, le défenseur des droits...

AIDE DANS VOS DEMARCHES

- administratives
- juridiques
- litiges particuliers ou professionnels
- conflits de voisinage ou de famille

**PERMANENCES
CONFIDENTIELLES ,
GRATUITES , SANS
RENDEZ-VOUS**